YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2000

DELIBERATION N° 2000/12/873

OBJET : **TRAVAUX DE RENOVATION DE LA PATINOIRE MUNICIPALE :**
.Demande de subvention auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

Le Conseil Municipal,

VU l'ampleur des travaux à réaliser pour la rénovation de la patinoire municipale, à savoir plus de 13 millions de francs T.T.C.,

CONSIDERANT la possibilité d'obtenir une subvention de la part de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, comme indiqué dans un courrier daté du 23 novembre 2000,

VU l'avis de la Commission des Finances,

A l'unanimité,

APPROUVE le programme de travaux de rénovation de la patinoire municipale,

SOLLICITE l'Etat, plus particulièrement la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, pour l'attribution d'une subvention au taux maximum,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer tout document afférent à cette demande de subvention.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

REÇU LE
29 DEC. 2000
SOUS-PREFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Nicolas DUPONT-AIGNAN.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 29.12.2000 et de la publication le 29.12.2000
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE) 21

HOTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
SITE INTERNET : WWW.VILLE-DE-YERRES.FR
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE